

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT	BASE DE CRÈME PENDERM™
CODE DU PRODUIT	2564
FOURNISSEUR	MEDISCA Inc. Tel.: 1.800.932.1039 Fax.: 1.855.850.5855 661 Route 3, Unité C, Plattsburgh, NY, 12901 3955 Avenue Mesa Vista O., Unité A-10, Las Vegas, NV, 89118 6641 Rue Belt Line N., Suite 130, Irving, TX, 75063 MEDISCA Pharmaceutique Inc. Tel.: 1.800.665.6334 Fax.: 514.338.1693 4509 Rue Dobrin, St. Laurent, QC, H4R 2L8 21300 Gordon Way, Unité 153/158, Richmond, BC V6W 1M2 MEDISCA Australia PTY LTD Tel.: 1.300.786.392 Fax.: 61.2.9700.9047 Unité 7, Heritage Business Park 5-9 Rue Ricketty, Mascot, NSW 2020
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	CHEMTREC Jour et nuit. Pour appels du Canada ou des É-U: 1-800-424-9300 Centre d'information sur les poisons de NSW (Australie): 131 126
UTILISATIONS	Crème cosmétique ou compoundage transdermique. Utilisation topique.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSEMENT SGH	Basés sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.			
PICTOGRAMME	Ne s'applique pas			
MENTION D'AVERTISSEMENT	Ne s'applique pas			
MENTION(S) DE DANGER	Ne s'applique pas			
DANGER(S) - AUSTRALIE SEULEMENT	Ne s'applique pas			
CONSEILS DE PRUDENCE	Prévention	Ne s'applique pas		
	Intervention	Ne s'applique pas		
	Entreposage	Ne s'applique pas		
	Élimination	Ne s'applique pas		
CLASSEMENT HMIS	Danger(s) pour la santé	0	Inflammabilité	0
	Réactivité	0	Protection Individuelle	A

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE	Ne s'applique pas
NOM BOTANIQUE	Ne s'applique pas
SYNONYME	Ne s'applique pas
FORMULE CHIMIQUE	Ne s'applique pas
NUMÉRO DE CAS	Ne s'applique pas
NUMERO DE CAS ALTERNATIF	Ne s'applique pas

POIDS MOLÉCULAIRE

Ne s'applique pas

COMPOSITION

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	% PAR POIDS
MÉLANGE	Ne s'applique pas	*Propriétaire

NOTES

D'après les connaissances du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent dans les concentrations utilisées qui porte un danger pour la santé et donc, qui nécessiterait de figurer dans cette section.

*Propriétaire: Les ingrédients désignés dangereux ont été évalués selon les normes de la sécurité au travail. En accord avec 29 CFR 1910.1200, le pourcentage exact de la composition du mélange a été gardé en tant que secret de fabrication.

Émulsion d'huile dans l'eau.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer les yeux avec des quantités copieuses d'eau pendant 15 minutes en séparant les paupières avec les doigts. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

Ne devrait pas être un danger pour la peau si utilisé sous les conditions prévues. Rincer avec du savon et de l'eau si une irritation se présente. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.

SI INGÉRÉ

Appeler un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas inciter de vomissements sans conseil médical.

SI INHALÉ

Ne devrait pas être un danger pour la peau si utilisé sous les conditions prévues. Porter la victime dans un endroit aéré. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.

SYMPTÔMES ET EFFETS

Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

**DANGERS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT
CHIMIQUE**

Ne s'applique pas

PROPRIÉTÉS INFLAMMABLES

Peut être combustible à des températures élevées.

**PRODUITS DE COMBUSTION
DANGEREUX**

Durant un incendie, des vapeurs dangereuses seront produites

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS

Petit feu: produit chimique sèche, CO₂ ou eau pulvérisée. **Grand feu:** produit chimique sèche, CO₂, mousse résistante à l'alcool ou eau pulvérisée. Éviter de mouiller l'intérieur des récipients.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET
PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS**

Porter un respirateur autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers une zone sécuritaire.

**MÉTHODES ET MATÉRIEAUX POUR
L'ISOLATION DU PRODUIT**

Si sur le sol, balayer ou pelleter le matériel et placer dans un récipient approprié.

PROCÉDURES DE NETTOYAGE

Ne pas toucher les contenants endommagés ou la matière renversée sans porter les vêtements de protection appropriés. Porter un respirateur, des lunettes protectrices appropriées, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais. Arrêter la fuite si possible de le faire sans risque. Empêcher la pénétration dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éteindre toutes les sources d'ignition. Évacuer le secteur. Si nécessaire, employer un brouillard d'eau pour disperser les vapeurs. Absorber la matière avec de la vermiculite compatible ou un autre matériel absorbant. Placer la matière dans des récipients appropriés et étiquetés en vue de leur élimination. Aérer la région affectée et nettoyer le site du déversement après que la matière soit ramassée. Ne pas déverser dans le système d'égout ni dans les descentes d'eau.

SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES DE MANUTENTION

Évitez le contact avec les yeux. Conserver à l'écart des matières incompatibles, dans un endroit bien ventilé. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Entreposer conformément aux règlements locaux. Ne pas stocker dans des contenants non étiquetés. Les récipients qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Utiliser un confinement approprié pour éviter la contamination de l'environnement.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant original, dans un contenant bien fermé, à l'abri de la lumière directe du soleil et de l'humidité. La température ambiante contrôlée indique une température ambiante de 20° à 25°C (68° à 77°F). Ceci équivaut à une température cinétique moyenne calculée non supérieure à 25°. Cette dernière permet des excursions de température entre 15° et 30°C (59° et 86°F) qui sont retrouvées dans les pharmacies, les hôpitaux et les entrepôts. Pourvu que la température cinétique moyenne reste dans l'écart autorisée, des températures jusqu'à 40°C (104°F) sont permises en autant qu'elles ne dépassent pas 24 heures. Conserver dans des contenants bien fermés à une température ambiante contrôlée.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique: MÉLANGE Numéro de CAS: Ne s'applique pas

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-

N/L = Non Listé

DIRECTIVES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État. Fraction de particules respirables, non réglementées autrement: 5 mg /m³.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Yeux: Pas nécessaire pour une utilisation normale. Manœuvrer selon les bonnes pratiques de travail. **Peau:** Aucune précaution spéciale doit être adoptée lors d'une utilisation normale. Manœuvrer selon les bonnes pratiques de travail. **Vêtements:** Pas nécessaire pour une utilisation normale. Manœuvrer selon les bonnes pratiques de travail. **Respirateurs:** Pas nécessaire pour une utilisation normale. Manœuvrer selon les bonnes pratiques de travail.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE

Pas nécessaire pour une utilisation normale. Manœuvrer selon les bonnes pratiques de travail.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE

Liquide

DESCRIPTION

Une douce émulsion aqueuse blanche hydratante, inodore.

SOLUBILITÉ	Partiellement soluble dans l'eau.				
ODEUR	Inodore				
INFLAMMABILITÉ	Peut être combustible à des températures élevées				
SEUIL D'ODEUR	Pas disponible	pH	5.25 - 6.50	POINT DE FUSION	Pas disponible
POINT D'ÉBULLITION	Pas disponible	POINT DE CONGÉLATION	Pas disponible	POINT D'IGNITION	Pas disponible
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE	0.95 - 0.99	TAUX D'ÉVAPORATION	Pas disponible	LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible
LIMITE INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE/ LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible	LIMITE INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE / LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible	TENSION DE VAPEUR	Pas disponible
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)	Pas disponible	DENSITÉ RELATIVE (EAU = 1)	Pas disponible	log P (OCTANOL-EAU)	Pas disponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION	Pas disponible	TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION	Pas disponible	VISCOSITÉ	Pas disponible

NOTES Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme une spécification.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Non établie
STABILITÉ	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées
MATÉRIAUX À ÉVITER	Oxydants forts
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Émanations toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, d'oxyde d'azote et d'autres gaz peuvent se produire
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	Ne se produira pas
POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Non établie
CONDITIONS À ÉVITER	Humidité, lumière du soleil et températures extrêmes

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË	Orale: Rat: DL50: (mg/kg): N'est pas disponible Cutané: Lapin: DL50: (mg/kg): N'est pas disponible Inhalation: Rat: CL50: (mg/L/4hr): N'est pas disponible
CORROSION/IRRITATION CUTANÉE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE	Sensibilisation respiratoire: En raison du manque de données, la classification n'est pas possible. Sensibilisation cutanée: En raison du manque de données, la classification n'est pas possible.

**EFFET MUTAGÈNE SUR LES CELLULES GERMINALES
CANCÉROGÉNÉCITÉ**

En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

OSHA

 Aucun composant de ce produit présent à $\geq 0.1\%$ n'est inscrit.

NTP

 Aucun composant de ce produit présent à $\geq 0.1\%$ n'est inscrit.

CIRC

 HUILE MINÉRALE (très raffinée) est listé(e) dans le groupe 3 (inclassable quant à sa cancérogénicité pour les humains).
Aucun autre composant de ce produit présent à $\geq 0.1\%$ n'a été évalué.

Proposition 65 de la Californie

 Aucun composant de ce produit présent à $\geq 0.1\%$ est connu par l'État de la Californie pour causer le cancer, des défauts de naissance ou des dangers pour la reproduction.

En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

INFORMATIONS DE CANCÉROGÉNÉCITÉ
TOXICITÉ POUR LE SYSTÈME REPRODUCTEUR

En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE

En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE

En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

DANGER PAR ASPIRATION

En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

SIGNES ET LES SYMPTÔMES D'EXPOSITION

Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ
Inhalation

Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

Ingestion

Peut être nocif si ingéré.

Peau

Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues. Peut causer une irritation cutanée.

Yeux

Peut causer une irritation oculaire.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ

 CE50 : 48 Hr: Crustacea: (mg/L): N'est pas disponible
CL50: 96 Hr: Poisson: (mg/L): N'est pas disponible
CE50: 72 ou 96 Hr: Algues (ou d'autres plantes aquatiques): (mg/L): N'est pas disponible

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

N'est pas disponible

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

N'est pas disponible

MOBILITÉ DANS LE SOL

Partiellement soluble dans l'eau.

AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES

N'est pas disponible

Ce produit n'est pas destiné à être libéré dans l'environnement.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Éliminer conformément à la réglementation locale/fédérale . Éviter de libérer dans l'environnement.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ÉTATS-UNIS ET CANADA
NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU

Produit non dangereux

NUMÉRO ONU Ne s'applique pas
CLASSE Ne s'applique pas
GROUPE D'EMBALLAGE Ne s'applique pas

AUSTRALIE

NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU Produit non dangereux
NUMÉRO ONU Ne s'applique pas
CLASSE Ne s'applique pas
GROUPE D'EMBALLAGE Ne s'applique pas
HAZCHEM Ne s'applique pas

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX Pas disponible

INFORMATIONS D'EXPÉDITION SPÉCIALES Ne s'applique pas

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Nom Chimique & numéro de CAS	CERCLA 40 CFR Partie 302.4	SARA (Titre III) 40 CFR	EPA 40 CFR Partie 355		Droit de Savoir (Right-to-know)			Proposition 65 de la Californie
			Annexe A	Annexe B	Pennsylvanie	New Jersey	Massachusetts	
HUILE MINÉRALE (très raffinée) 8042-47-5	N/L	N/L	N/L	N/L	X	X	X	N/L

N/L = Not Listed; X = Listed

RÈGLEMENTS AUSTRALIENS

Nom Chimique & numéro de CAS	Règlements pour Poisons et les Marchandises Thérapeutiques	Loi des Marchandises Thérapeutiques	Code De Pratique - Précurseurs De Drogues Illicites
HUILE MINÉRALE (très raffinée) 8042-47-5	N/L	N/L*	N/L

NOTES

*Les huiles minérales de qualité pharmaceutique sont exemptées.

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS
RÉFÉRENCES
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

Disponibles sur demande

CAS - Chemical Abstract Service; **SGH** - Système Général Harmonisé; **OSHA** - Occupational Safety & Health Administration des É-U; **PEL** - Limite d'exposition permmissible; **HSIS** - Système d'information sur les substances dangereuses; **STEL** - Limite d'exposition de courte durée; **AIHA** - American Industrial Hygiene Association; **WEEL** - Valeur limite d'exposition environnementale en milieu de travail; **LD50** - Dose létale, 50%; **CIRC** - Centre International de Recherche sur le Cancer; **NTP** - National Toxicology Program; **SIMDUT** - Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail; **SARA** - Superfund Amendments and Reauthorization Act; **EPA** - Agence de Protection Environnementale; **CERCLA** - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; **HMIS** - Système d'information sur les matériaux dangereux; **NIOSH** - National Institute for Occupational Safety and Health; **MSHA** - Mine Safety and Health Administration; **TWA** - Moyenne pondérée dans le temps ; **ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists; **IDHL** - Immédiatement dangereux pour la santé ou pour la vie; **TLV** - Valeur de seuil limite; **HSE** - Health and Safety Executive; **REL** - Limite d'exposition recommandée

DERNIÈRE RÉVISION

03/2019

REPLACE

02/2015

AVERTISSEMENT

Ce document a été créé en conformité avec les règlements de OSHA, Safe Work Australia et SIMDUT. L'information ci-dessus est considérée comme étant correcte mais ne prétend pas être exhaustive et ne devrait être utilisée comme guide seulement. L'information contenue dans ce document est basée sur l'état actuel de nos connaissances et s'applique au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Cette information ne présente aucune garantie sur les propriétés du produit. MEDISCA® ne peut être tenu responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit mentionné ci-dessus. Les récipiendaires du produit doivent prendre la responsabilité d'observer les lois et les règlements existants.